

Image not found or type unknown



Nouvel actionnaire majoritaire

Par **yop**, le **18/07/2008** à **16:32**

Je suis employé dans une société qui vient de céder des parts à une autre entreprise. L'entreprise en question est désormais majoritaire. Je l'ai appris par un moyen détourné et mon employeur ne m'en a pas informé. Est-ce normal ? N'a t-il pas d'obligation dans ce domaine ?